Aux parents des élèves de l’école …………………………………………...

Prochainement auront lieu, comme chaque année, les élections pour que vous choisissiez vos représentants au conseil de l’école. Ces élections peuvent se faire soit par correspondance, soit en venant voter dans l’école lors des heures d’ouverture du bureau de vote.

Dans le cadre des mesures de sécurité et afin de limiter les allées et venues dans l’école, il est souhaitable que vous choisissiez plutôt de voter par correspondance. Ce vote présente toutes les garanties de confidentialité.

Je vous remercie de tenir compte de ma demande.